

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE MULHOUSE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS DE MULHOUSE
Conseil d'Administration du 29 septembre 2023**

10 administrateurs présents (15 en exercice, 4 procurations, 1 absent)

DELIBERATION N° 2023-47

**ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE :
ACTIONS COLLECTIVES FAVORISANT L'ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI
DES HABITANTS MULHOUSIENS - PROJET ET PLAN DE FINANCEMENT
PREVISIONNEL PAR LE FONDS SOCIAL EUROPEEN (FSE+) -
(SSI/8.2/47)**

Dans la continuité des actions d'accompagnement collectives déjà menées, le Centre Communal d'Action Sociale de Mulhouse, en lien avec le Fonds Social Européen, souhaite poursuivre l'accompagnement des Mulhousiens vers l'emploi et l'insertion professionnelle.

La mise en œuvre de ces actions s'inscrit dans le cadre de la priorité 1 de la programmation FSE+ 2021 - 2027 « Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables ou des exclus ».

Pour rappel, cette action a pour but de traiter, dans le cadre d'actions collectives, les problématiques présentant un frein à l'accès à l'emploi ou à la formation des habitants en précarité sur les quartiers mulhousiens.

L'outil de l'action collective est un mode d'accompagnement complémentaire à l'accompagnement individuel des personnes. Pour les femmes, il a des effets particulièrement positifs, car il leur permet de se réinsérer socialement avant d'envisager une reprise d'activité professionnelle. Pour les hommes, il contribue à les redynamiser dans le cadre de leur recherche d'emploi.

Cette opération est composée de 2 actions :

1. La première action « En route vers l'emploi » permet de travailler sur la confiance en soi et l'estime de soi au travers d'ateliers divers en vue d'une insertion professionnelle.
2. La seconde « Contrat Social Multipartite » porte sur le mieux-être qui permet aux personnes en précarité de retrouver un équilibre socioéconomique et de retrouver un statut d'acteur à part entière dans la société, dont un volet spécifique sur la mobilité.

Conformément à la délibération n°29 du 7 février 2023, le CCAS de Mulhouse a répondu à l'appel à projet « FSE+ » le 30 août 2023. Entretemps, la formulation des objectifs du FSE+ et ses taux de financement ont été modifiés.

Afin d'adapter la décision du Conseil d'Administration à l'appel à projet « FSE + » porté par le Fonds Social Européen dans l'objectif H « favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés » de la priorité 1, un nouveau plan de financement est proposé, intégrant le nouveau taux forfaitaire de 40% des dépenses de personnel (au réel) pour calculer les coûts restants (contre 15% précédemment) et la nouvelle périodicité (uniquement 2023 au départ).

- Plan de financement :

- Tableau récapitulatif des dépenses prévisionnelles

Poste de dépense	Du 01/07/22 au 31/12/23	
Dépenses directes : personnel (salaires)	36 549 €	71.43 %
Dépenses indirectes (frais de structure)	14 619 €	28.57 %
Total	51 168 €	100 %

- Tableau des ressources prévisionnelles

Financeurs	Du 01/07/22 au 31/12/23	
FSE	30 600 €	60 %
CCAS	20 568 €	40 %
Total	51 168 €	100 %

- Tableau récapitulatif des dépenses prévisionnelles

Poste de dépense	Du 01/01/2024 au 31/12/24	
Dépenses directes : personnel (salaires)	26 110 €	71.43 %
Dépenses indirectes (frais de structure)	10 444 €	28.57 %
Total	36 554 €	100 %

- Tableau des ressources prévisionnelles

Financeurs	Du 01/01/2024 au 31/12/24	
FSE	22 000 €	60,18 %
CCAS	14 554 €	39,82 %
Total	36 554 €	100 %

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- approuve le projet et le nouveau plan de financement relatif à la candidature du CCAS à l'appel à projet « FSE + » porté par le Fonds Social Européen,
- autorise Madame le Vice-Président à signer toutes les pièces contractuelles nécessaires.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

CERTIFIE CONFORME

Madame le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Michèle LUTZ".

Michèle LUTZ